



La Lettre du GRAS n° 113

Octobre – Décembre 2019

G.R.A.S.

Groupe de Recherche et d'Action pour la Santé

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

154, rue de Courcelles - 6044 ROUX

Numéro d'entreprise : 0435.935.717 – RPM Charleroi

Le.GRAS.asbl@gmail.com - www.gras-asbl.be Banque : BE32 0082 0922 6502

Qui sommes-nous ?

Le GRAS est un réseau professionnel qui regroupe des médecins et des pharmaciens soucieux de promouvoir le bon usage du médicament et qui pratiquent, entre autres, la PUBLIVIGILANCE® au travers d'actions auxquelles cette Lettre fait écho.

En savoir plus ? www.gras-asbl.be

Nouvelles du front... de la PUBLIVIGILANCE: Echos des actions du GRAS

**ACTION N° 166: CAP 48, TELEVIE, TELETHON, OEUVRE CONTRE LE CANCER...
Soutenir la recherche OUI MAIS...(5/2018): Osons poser les bonnes questions :
A qui appartiennent les résultats de la recherche ? Pourquoi le prix de ces
nouveaux traitements sont-ils démesurés ?**

Les fruits de la recherche restent encore souvent inaccessibles pour les patients de par le prix exorbitant des nouveaux médicaments sous brevet, l'indisponibilité au niveau local et parce que les résultats des études cliniques ne sont pas tous disponibles, surtout s'ils sont défavorables aux firmes qui les financent. Invitons ces campagnes de récolte de fonds à adhérer à l'Action All Trials qui demande la disponibilité des résultats de toutes les recherches cliniques et à plaider pour un nouveau système de financement de la recherche permettant l'accès pour tous à des médicaments à prix abordable.

Le Comité Belge de Bioéthique dans son [avis n° 51 du 12 mars 2012](#) estime que tous les résultats des recherches scientifiques menées sur l'homme doivent être rendus publics (ce qui n'est pas toujours le cas [même en Belgique](#)) et, en mai 2016, l'O.M.S. (Organisation Mondiale de la Santé) s'est [déclarée](#) résolument en faveur de l'obligation de rendre publics tous les résultats d'études cliniques. Il s'agit là d'un [important changement de paradigme](#) (KCE – 246B 2015), qui élève les résultats-mêmes des recherches au rang de biens publics. Après tout, des dizaines de milliers de patients y ont bénévolement participé, dans l'espoir de contribuer à des progrès pour ceux qui viendront après eux. Au niveau européen, actuellement, le lobby de l'industrie pharmaceutique (EFPIA) influence la répartition des fonds de recherche alloués par la CE en collaboration avec les

experts CE alors qu'auparavant l'expertise universitaire intervenait davantage dans ces choix.

A l'occasion de la Journée Internationale de Lutte contre le Cancer, Médecins du Monde a dénoncé [le business des firmes pharmaceutiques sur le dos des malades](#)

ACTION N° 171: TRAMADOL : attention à la dépendance (3/2019): *timidité de la pharmacovigilance belge- Sensibilisation des prescripteurs*

Présent sous de multiples marques et associations, ce produit bénéficie d'un remboursement de l'INAMI contrairement au paracétamol-codéïne pourtant classé au palier 2 des antalgiques. De multiples alertes signalent un risque important de dépendance telles que l'émission Question à la Une du 11/12/2019 sur la dépendance aux antidouleurs type Tramadol et morphiniques, l'enquête du magazine MEDOR et de multiples articles scientifiques documentant ce risque de dépendance depuis la commercialisation de ce produit en 1997(cfr La Revue Prescrire p.ex.). Ces médicaments doivent être utilisés avec prudence en raison de la survenue d'effets indésirables communs aux opioïdes: constipation, nausées, vomissements, somnolences et des confusions, surtout chez les personnes âgées. De plus, avec le tramadol s'ajoute un risque accru d'hypoglycémies, de céphalées, de sensations vertigineuses, de convulsions, d'atteintes hépatiques. Les raisons de l'usage chronique du Tramadol sont liées aux mécanismes moléculaires de son action à la fois opioïdes et monoaminergiques (1). Compte tenu de toutes ces données, l'antalgique de palier 2 de référence reste, pour Prescrire, la codéïne. Par manque d'information et de prévention, ses consommateurs découvrent trop tard combien le Tramadol peut être addictif alors que son usage et sa prescription sont souvent banalisés...

Bienvenue dans la Belgique en souffrance :

Médor, coopérative de journalisme d'investigation, récolte les témoignages des patients traités par ces médicaments dans le cadre de douleur chronique. <https://medor.coop/nos-series/la-douleur-des-belges/lopioide-du-peuple/> Medor enquête sur la consommation d'opioïdes des Belges (« La douleur des belges »: 3 épisodes sur « l'empire du mal »). Il dénonce la collusion de certains experts avec l'industrie pharmaceutique et le rôle de certaines associations de patients dans la promotion de ces antalgiques.

En Afrique de l'Ouest, cet opioïde «faible» fait des ravages et est de plus en plus utilisé comme médicament de la rue (cfr [Togo : la folie du Tramadol](#) | ARTE). L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a sorti récemment une [étude](#) sur le trafic de tramadol et d'autres opioïdes pharmaceutiques dans cette région

- (1) Persistance de l'usage du tramadol après traitement de la douleur aiguë Professeur Anne Roussin – Toulouse [BIP Occitanie 2019;26\(4\): 79](#)
- (2) Tramadol: la «Crise des opioïdes» de l'Afrique Gaëlle ElChaer (Etudiante Master 2) et Docteur Maryse Lapeyre -Mestre (CEIP-A) –Toulouse [BIP Occitanie 2018; 25\(2\): 39](#)

Action n°145 (03/2017) : MARCHANDAGES OPAQUES ET REMBOURSEMENT DES NOUVEAUX MEDICAMENTS : l'industrie du médicament empêche plus de clarté et de contrôle démocratique

<https://plus.lesoir.be/257819/article/2019-11-02/prix-des-medicaments-la-riposte-du-secteur-pharmaceutique>

Controverses autour de l'Article 81 et du secret qui empêche de connaître le prix exact de ces nouveaux médicaments remboursés à titre provisoire...

Action n° 131 : TASECTAN (THERABEL Pharma) (06/2011) : dangers d'un dispositif médical promotionné dans le traitement de la diarrhée - suites -

TASECTAN « Efficacité prouvée dans la diarrhée » Tel est le message qui a « occupé » les ondes de La Première radio en 12/2019 !

Voir aussi l'évaluation de ces produits « gris » par Test-Achats → www.testachats.be/zonegrise et [cet article publié dans Archives of Disease in Childhood](#).

Sur ce thème, voir aussi :

Action n°141 : GRINTAX, REDUCTIN (06/2015) : encore des médicaments camouflés sous forme de compléments alimentaires – Plainte auprès de l'afmps belge (Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé)

Action n°129 : DANGERS DU MEPROBAMATE

Toujours disponible en magistrale et prescrit par certains médecins généralistes. On aimerait disposer des données relatives à cette prescription résiduaire...

Action n° 67 : RUPTURES DE STOCKS (09.2002) : - Suites -

Les indisponibilités de médicaments se multiplient ces derniers temps. Si certains produits sont remplaçables, d'autres sont plus difficilement interchangeables tels l'Oxycodone Orodispersible (Oxynorm Instant®), l'amoxicilline injectable... Les causes de ce phénomène sont multiples et nos députés fédéraux se penchent actuellement sur la question en Commission Santé à la Chambre en auditionnant les acteurs concernés par cette problématique. Production à flux tendu (ce qui rend l'approvisionnement sensible au moindre incident de parcours : problème de matières premières, de distribution...), abandon par non-rentabilité (Meclozine –Agyrax, Postafène, pénicilline sirop,...), impuretés dans la chaîne de production (souvent en Asie cfr. Sartans, ...), «contingemment» lié à la réexportation par des grossistes vers des marchés plus rentables en Europe ce qui perturbe les plans de production par pays, ... Si le nouveau Pharmastatut créé par l'AFMPS optimalise les informations sur les médicaments manquants en signalant leur cause, il ne s'attaque pas pour autant à endiguer celles-ci cfr « une nouvelle appli pour se tenir au courant ». Début décembre 2018, la Chambre a adopté une proposition de loi qui agissait sur plusieurs dimensions de la problématique. Elle imposait par exemple aux firmes pharmaceutiques de signaler en 3 jours (plutôt que 14) l'indisponibilité d'une spécialité et d'en expliciter les raisons. Il devait aussi devenir possible d'interdire ou de réduire l'exportation de produits en pénurie. Le texte donnait également un cadre légal à la faculté de substitution dont les pharmaciens, sur le terrain, sont amenés à faire usage pour dépanner les patients. Ce texte a été récusé par le Conseil d'Etat sur plainte de l'industrie pharmaceutique, ce qui explique la reconsidération de ce problème par le parlement fédéral belge.

Le MG se trouve confronté de facto à une liste restrictive de médicaments de base choisis non pas pour leur rapport qualité/prix/effets secondaires mais du fait de leur disponibilité. En France, depuis janvier 2017, les firmes doivent disposer d'un plan de gestion en cas de pénurie d'un médicament dit d'intérêt thérapeutique majeur dont la rupture d'approvisionnement présenterait pour les patients « un risque grave et immédiat ». Les premières sanctions commencent à tomber depuis décembre 2018 (1).
La Belgique, toujours en retard ?

(1) *Premières sanctions de firmes pour pénurie de médicament* Prescrire septembre 2019 ;431(39): 705

AUTRES ACTIONS DU GRAS SUR CE THEME :

- ACTION N°8 : pénicillines PENIORAL® (WYETH) et ORACILLINE® (RHONE POULENC) (02/93) : retrait des sirops de pénicilline V.
- ACTION N°115 : DISPARITIONS INQUIETANTES : qui décide de la politique du médicament ? (08/2008) - Revendication politique— LLG n°59, septembre 2008.

Épinglé :

CUMULEO FETE SES 10 ans :

D'un site publiant les déclarations de mandats, [Cumuleo](#) est rapidement devenu un projet de promotion active de la transparence et de la bonne gouvernance dans la gestion publique. A l'occasion de cet anniversaire, Christophe Van Gheluwe tire un [bilan](#) de ces 10 ans d'activités dont nous épinglons certains constats que le GRAS partage :

*La Transparence reste donc pour moi une arme indispensable pour lutter contre les dérives du système. Ce n'est pas pour rien que la devise de Cumuleo est « **La transparence est le carburant de la Démocratie** ». Je souhaite partager avec vous le constat effrayant de la quantité phénoménale d'énergie qu'il faut dépenser pour obtenir une chose qui devrait pourtant couler de source : le respect, par les élus et les autorités publiques, des règles, des procédures, des lois, de la Constitution,...L'attitude apathique des organes de contrôle est un autre constat amer auquel j'ai trop souvent été confronté. »*

«La médecine a fait tellement de progrès que plus personne n'est en bonne santé."
Aldous Huxley

Echos de terrain

Partagez vos expériences de publivigile ! Envoyez-les nous par mail à l'adresse: le.GRAS.asbl@gmail.com.

Quelques infos brèves...

Le Conseil Supérieur de la Santé organise le 5 mars 2020 à Bruxelles une journée de réflexion autour de son avis « **DSM5 : Utilisation et statut du diagnostic et des classifications des problèmes de santé mentale** ». Dans cet avis, publié en juin 2019, le CSS constate que les outils de classification les plus souvent utilisés, le DSM et la CIM, entraînent un certain nombre de problèmes et d'impasses, aux niveaux épistémologique, organisationnel et clinique. L'avis fait plusieurs recommandations pour résoudre ces points d'achoppement. Le CSS désire offrir la possibilité à tous les professionnels concernés de débattre autour de ces questions. Lors de cette journée, l'avis sera présenté et plusieurs orateurs internationaux viendront apporter leur expertise. Divers intervenants exprimeront leur point de vue lors d'une table ronde. De plus, il y aura un large moment prévu pour le dialogue. Dernier jour d'inscription le 21/02/2020. Les frais d'inscription sont de 50 euros. Une accréditation est demandée. Une traduction simultanée est prévue.

Où ? **Tour du Midi** (Service Fédéral des Pensions) **Esplanade de l'Europe,**
1060 Bruxelles [S'inscrire](#)

Une collaboration internationale autour des médicaments innovants : Unir les forces et les ressources L'International Horizon Scanning Initiative (IHSI) a démarré officiellement à La Haye le 29 octobre 2019. Neuf pays ont décidé d'unir leurs forces pour explorer l'horizon des médicaments et chercher des développements et des tendances potentiellement importants : la Belgique, le Danemark, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, la Suède et la Suisse. Ceci concerne des médicaments qui ont : un coût élevé et pourraient engendrer une pression importante sur le budget des médicaments et/ou un caractère très innovant qui influence fortement l'organisation des soins de santé. Ce partenariat suscite un vif intérêt dans le monde, et des discussions sont aussi en cours avec d'autres pays qui sont sur le point de s'impliquer.

Anticiper les innovations

L'IHSI conduira à la création d'une base de données très large qui rassemblera toutes les informations accessibles au public sur les médicaments. De ceci ressortiront des « High Impact Reports » qui analysent les traitements ayant un impact potentiellement important. En effet, les autorités peuvent mieux appréhender les traitements innovants s'ils savent au préalable à quoi ils vont être confrontés. Elles peuvent alors :

- fixer des priorités dans les dépenses liées aux médicaments
- tenir compte de l'arrivée de nouvelles alternatives lors de l'évaluation des produits existants
- déterminer la place des nouveaux traitements dans les directives existantes
- mettre en place des centres spécialisés et former les professionnels de la santé
- identifier les domaines dans lesquels trop peu de traitements sont disponibles (unmet medical need)

En unissant leurs forces, les autorités ont plus de poids pour négocier un prix, et peuvent obtenir un meilleur prix pour la sécurité sociale. En termes d'évaluation (Health Technology Assessment) des nouveaux médicaments, l'expertise existante peut aussi être partagée, évitant ainsi de faire deux fois le même travail.

Un spin-off de l'initiative BeNeLuxA

L'IHSI est le fruit d'une collaboration entamée en 2015 entre la Belgique et les Pays-Bas. Entre-temps, cette initiative s'est élargie au Luxembourg, à l'Autriche et à l'Irlande pour devenir l'initiative [BeNeLuxA](#).

Le concept et la méthodologie du système d'analyse de l'horizon commun de l'IHSI sont basées sur l'étude du KCE « [Horizon scanning des produits pharmaceutiques : une proposition pour la collaboration BeNeLuxA](#) ». L'IHSI est un organisme indépendant, établi en tant qu'association internationale sans but lucratif, financé uniquement par ses membres.

Plus d'informations

[Initiative BeNeLuxA : collaboration internationale pour la politique pharmaceutique et le remboursement de médicaments \(rapport annuel INAMI 2018\)](#)

Source: [INAMI](#) Date de publication: 05/12/2019

CONFLITS D'INTERET : AVANTAGES APRES EXPERTISE

Des experts de la FDA (Agence du médicament aux USA) reçoivent des avantages des firmes pharmaceutiques APRES leur vote pour la mise sur le marché d'un nouveau médicament. Ce genre de conflit d'intérêt n'apparaît pas dans le mode de gestion actuel

des liens d'intérêt et nécessite un monitoring des avantages reçus après leur activité de conseil.

1. Piller C. *Hidden conflicts?* Science 2018 ;**361** (6397)
2. Prescrire *Des avantages distribués à des médecins, invisibles des autorités* Prescrire 9/2019;**39**(431):699

Novartis renonce au brevet du Kymriah, une thérapie génique facturée à 320 000 €
Le 3 juillet 2019, les associations Médecins du Monde et Public Eye déposaient à l'Office européen des brevets une opposition contre un brevet du Kymriah®, thérapie génique contre le cancer de Novartis, facturée à 320 000 € à la Sécurité sociale par personne malade. L'objectif était de dénoncer un brevet abusif visant à renforcer un monopole et qui permettait de revendiquer un prix exorbitant. Fin novembre 2019, Novartis annonce renoncer à ce brevet et en demande elle-même la révocation.

Un premier vaccin alternatif contre la pneumonie brise la mainmise de Pfizer et de GSK depuis des décennies, promettant plus d'enfants protégés contre le plus grand tueur d'enfants - [Médecins sans Frontières 20.12.2019](#)

Accès aux rapports d'études cliniques: la politique de transparence de l'EMA et la divulgation des documents vitaux ne devraient pas être réduites (Europe) 19.12. 2019

Prescrire et 30 autres organisations (dont les belges KCE, CBIP et Test-Achats) soutiennent dans une [lettre ouverte](#) commune que la politique de transparence et d'accès aux documents de l'EMA ne doit pas être édulcorée: elle mérite plutôt une plus grande attention car elle est la pierre angulaire d'une recherche et d'une prise de décision éclairées, d'un examen public et d'une confiance dans le régulateur européen.

BELGIQUE: MEDICAMENTS : [Le TOP 25 des principes actifs](#) dans les dépenses du secteur ambulatoire de l'assurance soins de santé en 2018 Décembre 2019

Impuretés : après les sartans et la ranitidine, la metformine...

L'Agence européenne du médicament a été alertée par la présence de NDMA, une nitrosamine potentiellement cancérigène, dans la metformine fabriquée en Asie. Dix-huit mois après les premiers retraits de lots de sartans renfermant des nitrosamines et moins

de trois mois après l'alerte donnée sur la présence des mêmes impuretés dans des médicaments contenant de la ranitidine sous forme de comprimés (Zantac et génériques), c'est au tour de certaines spécialités de metformine d'être contaminées. Les concentrations retrouvées dans des prélèvements sont cependant minimes, elles sont même inférieures à la teneur en NDMA de l'alimentation et ne donnent pas lieu, pour l'heure, à des opérations de retrait. Il est recommandé aux patients de ne pas interrompre leur traitement.

Pour en savoir plus au 06/12/2019

<https://www.ansm.sante.fr/S-informer/Points-d-information-Points-d-information/Information-concernant-les-medicaments-a-base-de-metformine-Point-d-Information>

<https://www.ema.europa.eu/en/news/ema-update-metformin-diabetes-medicines>

MISE À JOUR SUR LES IMPURETÉS DE NITROSAMINE (OMS – traduction [e-med](#) 6.12.2019)

La peste porcine en Chine inquiète les laboratoires pharmaceutiques :

La maladie, qui a décimé des milliers d'animaux en Chine, perturbe les approvisionnements en anticoagulants de type héparine.

LE PROCES DU MEDIATOR EN FRANCE :

Le Mediator a provoqué chez des milliers de personnes ayant consommé ce produit de graves lésions cardiaques et des problèmes d'hypertension pulmonaire.

Au total, onze personnes morales et douze personnes physiques doivent comparaître jusqu'à fin avril 2020. Les laboratoires Servier sont notamment jugés pour "obtention induite d'autorisation de mise sur le marché", "tromperie aggravée", "escroquerie" et "homicides et blessures involontaires", une dernière qualification également retenue contre l'Agence du médicament, poursuivie pour avoir tardé à suspendre le Mediator.

Les experts se renvoient la balle la question sensible des « services rendus »

« Ce médicament n'a strictement aucun intérêt »: au procès du Mediator, [la tornade Gilles Bardelay](#) "[La méthode Servier, c'est la falsification](#)" juge le fondateur de la revue médicale Prescrire

Servier : un financeur de poids du monde médical en France

La firme Servier verse des millions d'euros d'avantages chaque année à divers acteurs du monde médical en France et en Belgique (Congrès cardio UCL, Comité Belge de lutte contre l'hypertension, ...). Après le désastre du Mediator°, beaucoup de professionnels de santé et de leurs diverses organisations ont continué à profiter des avantages de la firme Servier, comme si de rien n'était.

JOUEZ A BIG PHARMA BUSINESS :

Big Pharma sera prescrit aux joueurs consoles début décembre 2019

Sorti en 2015 sur PC, le jeu de gestion plaçant les joueurs au coeur de l'industrie pharmaceutique Big Pharma a enfin trouvé son chemin jusqu'à nos consoles, comme annoncé par Positech Games et Klabater. Ainsi, il sera possible de monter son empire médicamenteux à partir du 5 décembre prochain sur Nintendo Switch, Xbox One et PlayStation 4, contre la somme de 29,99 €, prix qui englobe le jeu de base et l'extension Marketing and Malpractice. Comme ils peuvent s'y attendre, les joueurs commenceront par effectuer diverses recherches, puis fabriqueront leurs premiers médicaments. Cependant, la concurrence sera rude, et les joueurs seront régulièrement amenés à espionner les autres sociétés, à fixer leurs prix, mais également à déposer des brevets parfaitement compatibles avec les scandales sanitaires et les procès.

"Les médecins généralistes français ne recevant pas d'avantage de l'industrie pharmaceutique sont associés à des prescriptions plus efficaces et moins chères"

Association between gifts from pharmaceutical companies to French general practitioners and their drug prescriptions in 2016: a retrospective study using the French Transparency in Healthcare and National Health Data System databases
Bruno Goupil, Frédéric Balusson, Florian Naudet, Maxime Esvan, Benjamin Bastian, Anthony Chapron, Pierre Frouard doi: 10.1136/bmj.l6015 | BMJ 2019;367:l6015 <https://www.bmj.com/content/367/bmj.l6015>

https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/11/06/les-medecins-qui-recoivent-des-cadeaux-des-laboratoires-pharmaceutiques-prescrivent-plus-et-moins-bien_6018197_3224.html

Guides Médicaux de Médecins Sans Frontières:

Les nouvelles éditions 2019 du guide Médicaments Essentiels de MSF en anglais, français, espagnol et arabe, ainsi que le Guide Clinique et thérapeutique en anglais, français et espagnol (l'arabe va suivre prochainement) peuvent désormais être commandés sur msf.isiprint.net.

Les nouvelles éditions sont également disponibles sur medicalguidelines.msf.org et sur l'application mobile gratuite (Android et iOS) où elles sont régulièrement mises à jour une fois par mois. Vous trouverez également un article sur cette version sur msf.org.

Vous pouvez trouver le [rapport](#) sur la Liste Modèle des médicaments Essentiels (LME) 2019 complet et la base de données AWARE.

UP TO DATE critiqué pour ses conflits d'intérêts

Conflict of interest in online point-of-care clinical support websites
[KAmber KT, et al. J Med Ethics 2014;0:1–3](#)

Novartis veut offrir à cent enfants un nouveau traitement pour la SMA (atrophie musculaire spinale), deux millions par traitement.

Plus de 60% des endoscopes testés au hasard présentent des bactéries contaminantes en quantité dépassant les normes (Le Soir du 12/12/2019): Les causes : non respect des normes de taille des brosses nettoyantes, non respect du temps minimum de nettoyage (pression sur le staff), nettoyage effectué trop tardivement (prolifération bactérienne importante)

D'après les experts de l'ECDC, 7,3% de maladies nosocomiales en Belgique (moyenne européenne 6,4%). Espoirs : nouvelles solutions contenant des enzymes naturels qui seraient plus performantes que les antiseptiques traditionnels

NON MERCI : Signez et faites signer la charte

S'émanciper des influences mercantiles ou corporatistes, pour placer le service rendu aux patients en tête des priorités.

Participez

DES OUTILS D'ANIMATION DISPONIBLES POUR VOTRE GLEM OU VOTRE DODECAGROUPE :

Nous pouvons vous aider à préparer une réunion avec des confrères/sœurs intéressé(e)s par les problématiques abordées par le GRAS, à l'aide de powerpoints sur : Soyez PubliligileTIC, ABC de lecture critique, R/ sous influence, Stop aux médicaments camouflés, Où trouver une information médicale fiable ? GRAS : stop ou encore ? ... ou sur certaines de nos actions de publiligilance. Diaporamas disponibles aussi sur ssmg.be sur la prévention quaternaire, la lecture critique d'articles scientifiques ou des ressources EBM...

REALISER VOTRE TFE SUR UNE PROBLEMATIQUE abordées par le GRAS ?

C'est possible. N'hésitez pas à nous contacter.

La Lettre du GRAS est une publication du Groupe de Recherche et d'Action pour la Santé (GRAS asbl) - Editeur responsable : Marc Bouniton, 20, rue Duployé, 6180 -Courcelles - N'hésitez pas à diffuser largement cette newsletter auprès de vos collègues.

Pour nous faire des suggestions, nous rapporter vos expériences de publiligile ou rejoindre notre équipe, envoyez-nous un mail à l'adresse: le.GRAS.asbl@gmail.com.

Pour recevoir gratuitement les prochaines Lettres du GRAS, il suffit d'envoyer un mail à le.GRAS.asbl@gmail.com.

Vous voulez soutenir notre action ?

Bonne idée! Vous pouvez prendre un abonnement de soutien à 20€. Ce montant est à verser sur le compte : IBAN : BE32 0682 0922 6502 , BIC : GKCCBEBB de l'asbl GRAS, rue de Courcelles, 154 à 6044 ROUX (Belgique) en mentionnant votre NOM + PRENOM ou INSTITUTION + Abonnement LLG + année. N'OUBLIEZ PAS d'envoyer également par mail à le.GRAS.asbl@gmail.com votre demande d'abonnement avec le nom ou l'institution abonnée et SURTOUT L'ADRESSE MAIL à laquelle La Lettre du Gras doit être envoyée.

Vous voulez vous désabonner ?

Envoyez un mail à le.GRAS.asbl@gmail.com

Politique de confidentialité :

L'ASBL GRAS prend les précautions utiles pour que les coordonnées de ses abonnés et de ses membres restent au sein de l'ASBL GRAS aux seules fins de l'envoi de courrier de l'ASBL et de sa lettre d'information 'La Lettre du GRAS'. Les abonnés qui ne souhaitent plus recevoir la 'Lettre du GRAS' sont invités à nous le faire savoir par courriel à l'adresse mail de l'ASBL ci-dessus.

Tout abonné est censé accepter que le GRAS lui adresse la 'Lettre du GRAS' et les courriers informatifs de l'ASBL, sauf avis contraire exprimé uniquement par courriel à cette même adresse mail ci-dessus.